

## MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS

LE 10 OCTOBRE 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel-Gascons, tenue le 10 octobre 2023 à 19h00, au Centre Multifonctionnel sous la présidence de monsieur Henri Grenier, maire et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants :

Mesdames Sylvie Blais, Jo-Annie Castilloux et Marie-Ève Allain

Messieurs Denis Langlois, François Beaudin et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, madame Mélissa Castilloux Allain, greffière-trésorière adjointe

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte.

### 2. MOT DE BIENVENUE

Le maire, monsieur Henri Grenier souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2023-10-232

### 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Mot de bienvenue
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2023
5. Dépôt et approbation de la liste des chèques et des prélèvements de septembre 2023
6. Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer de septembre 2023
7. Dépôt des états de revenus et dépenses
8. Correspondance
9. Dons ou commandite
10. Paiements de factures
11. Soumission pour logo – centre de la patinoire
12. Effets scolaires – Polyvalente de Paspébiac
13. Achat d'équipement pour le crossfit
14. Approbation des demandes de changements – projet de réfection et d'agrandissement du Centre sportif Marco-Sébastien-Cyr
15. Soumission pour la sonorisation du Centre sportif Marco-Sébastien-Cyr
16. Autorisation pour le directeur général
17. Honoraires professionnels en ingénierie pour surveillance de travaux
18. Affaires nouvelles
  - a) Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires et à temps partiel
  - b) Demande de gratuité de la Fabrique de Gascons
19. Période de questions
20. Levée de la séance

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2023-10-233

### 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2023

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2023 soit adopté tel que présenté aux membres du conseil.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-10-234 5. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES CHÈQUES, DES PRÉLÈVEMENTS ET DES DÉPÔTS DIRECTS DE SEPTEMBRE 2023**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que pour la période de septembre 2023: la liste des dépôts et des chèques portant les numéros #914590 à #914773 au montant de 85 333.97\$, #916324 à #916343 au montant de 22 158.54\$, la liste des prélèvements portant les numéros #901453 à #901475 au montant de 22 634.27\$ et les dépôts directs #1403 à #1437 au montant de 61 334.53\$, le tout pour un grand total de 191 461.31\$ soient approuvés et entérinés par les membres du conseil.

Ces montants incluent les dépenses réalisées par le greffière-trésorière adjointe via sa délégation de pouvoir.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Mélissa Castilloux Allain, greffière-trésorière adjointe, certifie par la présente que les crédits étaient disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

---

Greffière-trésorière adjointe

**2023-10-235 6. DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DE SEPTEMBRE 2023**

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que les membres du conseil municipal approuvent la liste des comptes à payer de septembre 2023 au montant de 74 199.38\$ et autorisent le paiement des factures.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Mélissa Castilloux Allain, greffière-trésorière adjointe, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-avant présentées.

---

Greffière-trésorière adjointe

**2023-10-236 7. DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2023**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu unanimement que les états de revenus et dépenses de septembre 2023 soient déposés et adoptés.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**8. CORRESPONDANCE**

Monsieur le maire résume la correspondance reçue au cours des dernières semaines, à savoir;

- ✓ Fabrique de Gascons : demande d'utilisation de salle du Centre multifonctionnelle à titre gratuit

## **2023-10-237 9. DONS OU COMMANDITES**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les dons suivants :

- Association Épilepsie Gaspésie Sud : 50\$

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

## **2023-10-238 10. PAIEMENTS DE FACTURES**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise les paiements des factures suivantes;

- TéléVag : facture reliée à la production vidéo (septembre 2023 à août 2024) des séances ordinaires du conseil municipal au montant de 3 000\$;
- Ministère de la Culture et des Communications : facture reliée à l'intégration des arts à l'architecture pour le projet de rénovation et d'agrandissement du Centre sportif Marco-Sébastien-Cyr au montant de 9 760.38\$, avant taxes;
- MRSon : facture reliée au pré-câblage pour le système de son pour le projet de rénovation et d'agrandissement du Centre Sportif Marco-Sébastien-Cyr au montant de 1 726\$, avant taxes;
- LFG Construction : facture reliée au projet de rénovation et d'agrandissement du Centre Sportif Marco-Sébastien-Cyr au montant de 1 012 439.50\$ avant taxes;
- Archeo consultant : facture reliée au mandat spécifique : inventaire archéologique pour le projet d'alimentation et distribution d'eau potable, collecte et traitement des eaux usées au montant de 12 830.72\$, avant taxes;
- Médial, services-conseils-SST : facture reliée au programme de prévention au montant de 7 976.85\$, avant taxes

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT**

Je, Mélissa Castilloux Allain, greffière-trésorière adjointe, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles aux postes budgétaires pour réaliser les dépenses ci-dessus présentées.

---

Greffière-trésorière adjointe

## **2023-10-239 11. SOUMISSION POUR LOGO – CENTRE DE LA PATINOIRE**

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le prix soumis par l'Imprimerie des Anses pour le logo à mettre au centre de la patinoire du Centre Sportif Marco-Sébastien-Cyr au montant de 4 328.18\$ incluant les taxes.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

## **2023-10-240 12. EFFETS SCOLAIRES – POLYVALENTE DE PASPÉBIAC**

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur François Beaudin et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le paiement pour les effets scolaires des élèves de la municipalité fréquentant la Polyvalente de Paspébiac au montant de 3 193.70\$

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-10-241 13. ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LE CROSSFIT**

**CONSIDÉRANT** la demande pour l'achat d'équipements pour le crossfit de la part de Vanessa Anglehart et Rachel McInnis;

**CONSIDÉRANT** que nous avons déjà un fournisseur d'équipements de gym;

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le directeur des loisirs, culture et tourisme a commandé les équipements demandés auprès de Body Gym Equipement au montant de 1 528.10\$, avant taxes.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-10-242 14. APPROBATION DES DEMANDES DE CHANGEMENTS – PROJET DE RÉFECTION ET D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE SPORTIF MARCO-SÉBASTIEN-CYR**

**CONSIDÉRANT QUE** des changements sont nécessaires dans le projet de réfection et d'agrandissement du Centre Sportif Marco-Sébastien-Cyr;

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur général a présenté ces demandes de changements au conseil municipal;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de faire ces changements pour le bien du projet;

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le conseil municipal approuve les demandes de changements numéros 2, 7, 13, 17, 18, 19 et 22, tel que présenté par le directeur général pour un solde de 24 510.24\$

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-10-243 15. SOUMISSION POUR LA SONORISATION DU CENTRE SPORTIF MARCO-SÉBASTIEN-CYR**

**CONSIDÉRANT** le besoin de sonorisation dans le nouveau centre sportif Marco-Sébastien-Cyr;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la municipalité d'encourager l'achat local lorsque possible;

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par monsieur Denis Langlois et résolu que le conseil municipal accepte la soumission de MRSon pour la fourniture et l'installation de l'équipement de sonorisation dans le Centre sportif Marco-Sébastien-Cyr au montant de 28 608.99\$, avant taxes.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-10-244 16. AUTORISATION POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**CONSIDÉRANT** la volonté du conseil municipal à poursuivre son développement résidentiel;

**CONSIDÉRANT** la possibilité de prolongement de la rue Beaudin;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture d'un promoteur et de la Municipalité à en venir à une possible entente;

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que le conseil municipal autorise le directeur général à demander une soumission à une firme d'ingénieur afin d'estimer les coûts d'une prolongation de la rue Beaudin.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**2023-10-245 17. HONORAIRES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR SURVEILLANCE DE TRAVAUX**

Il est proposé par monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons accepte le budget d'honoraires professionnels en ingénierie soumis par Tetra Tech pour la surveillance des travaux pour le pavage des rues Walker, Sinaï, Beaudin et Chapados au montant de 19 810\$, avant taxes.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**18. AFFAIRES NOUVELLES**

**2023-10-246 A) Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires et à temps partiel**

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipale prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Port-Daniel-Gascons prévoit la formation de deux (2) pompiers pour le programme Pompier 1 pour l'année 2024 et deux (2) pompiers pour l'année 2025, pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Rocher-Percé en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par monsieur François Beaudin, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Rocher-Percé.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

2023-10-247

**b) demande de gratuité de la Fabrique de Gascons**

CONSIDÉRANT l'impossibilité selon la loi d'offrir un soutien financier à nos églises;

CONSIDÉRANT le besoin criant de nos églises en sources de financement;

CONSIDÉRANT la disponibilité de salles appartenant à la Municipalité;

Il proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que la Municipalité accepte l'utilisation de la salle du Centre Multifonctionnel à titre gratuit par la fabrique de Gascons pour l'organisation de ses déjeuners bénéfiques selon le calendrier de disponibilités de celle-ci.

**Adopté à l'unanimité des conseillers**

**19. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de question s'est tenue avec les gens de l'assistance.

**2023-10-248 20. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, madame Sylvie Blais propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 25 .

\_\_\_\_\_  
Henri Grenier, maire

\_\_\_\_\_  
Mélicca Castilloux Allain,  
greffière-trésorière adjointe